

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, HUCKERT KATIA, HEITZ PATRICIA, LESPERON DOMINIQUE, WURTZ YVES.

Ont donné pouvoir : SPANGENBERGER GREGORY a donné pouvoir à CAGNINA MARC, HUCK BRIGITTE a donné pouvoir à GANGLOFF HENRI-PIERRE, FORESTIER ADRIEN a donné pouvoir à GALL ALEXIA, FUNFROCK PHILIPPE a donné pouvoir à RIVIERE BAPTISTE, OSSWALD NICOLE a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE, ERATH DIDIER a donné pouvoir à WURTZ YVES.

ABSENT EXCUSE : SCHLICHTER PASCAL

Secrétaire de séance : HEITZ PATRICIA

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12 / Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 5 février 2025

---

**DELIBERATION N° 06/2025**

**DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PAR L'ASSOCIATION MITTEL'EVENEMENT  
POUR LA MANIFESTATION « FETE DU VILLAGE »**

M. le Maire fait état d'une demande de subvention de l'association MITTEL'EVENEMENT pour l'organisation de la manifestation « Fête du Village 2025 » pour un montant de 5.000€.

Il s'agit pour le Conseil de se prononcer sur cette demande de subvention et d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Après en avoir délibéré à l'unanimité soit 18 voix Pour, le conseil municipal :

- DIT que ladite subventions sera inscrite au budget primitif 2025,
- ACCORDE une subvention de 5.000€ à l'association MITTEL'EVENEMENT dans le cadre de la manifestation « Fête du Village 2025 »,
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,
- AUTORISE M. le Maire à mandater la subvention de 5.000€ à l'association MITTEL'EVENEMENT avant que la manifestation « Fête du Village 2025 » n'ait eu lieu.

Pour extrait conforme, le 17 février 2025  
Le Maire, Alexandre LORENTZ

